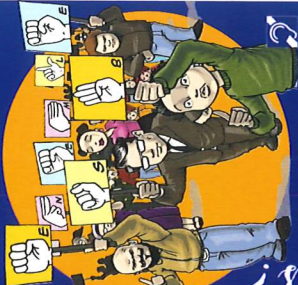


C'est pas... SOURD

parce que je suis
que je n'ai rien à dire



Après avoir été acceptée pendant des siècles, la langue des signes a été reconnue comme une langue à part entière. En 1990, la loi relative à l'éducation des personnes handicapées a reconnu la langue des signes comme une langue de communication à part entière. En 2005, la loi relative à l'égalité des territoires de montagne a reconnu la langue des signes comme une langue de communication à part entière. En 2005, la loi relative à l'égalité des territoires de montagne a reconnu la langue des signes comme une langue de communication à part entière.

YA FOUEI

Le Quiz

Handicap auditif

- 1 - Qu'est-ce que la LSF ?
☐ Langue des Signes Française ?
☐ Loi Soutien Famille
- 2 - En quelle année la Langue des Signes a-t-elle été interdite ?
☐ 1830 ☐ 1880 ☐ 1931
- 3 - En quelle année la Langue des Signes est-elle officiellement reconnue comme langue à part entière ?
☐ 1974 ☐ 1996 ☐ 2005

C'est pas... ALLER PARTOUT



La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen stipule que tous les hommes naissent libres et égaux en droits. Elle affirme que tous les hommes ont des droits inaliénables et sacrés. Elle stipule que le but de toute association politique est de garantir ces droits. Elle affirme que le droit à la liberté est le plus sacré des droits. Elle stipule que tout homme a le droit à la vie, à la liberté et à la propriété.

YA FOUEI

Handicap moteur

- 4 - Parmi les personnes handicapées, en France, combien utilisent un fauteuil roulant ?
☐ Moins de 5 %
☐ 30 %
☐ 60 %
- 5 - On ne peut pas faire de sport quand on a une déficience motrice ?
☐ Vrai
☐ Faux
- 6 - En quelle année les Jeux Paralympiques ont-ils été créés ?
☐ 1920
☐ 1956
☐ 1960

association:
YA FOUEI

C'est pas... AVEUGLE

parce que je suis
que je ne vois pas l'essentiel



15 % de la population en France est confrontée à une situation de handicap de façon temporaire ou permanente. 15 % de la population en France est confrontée à une situation de handicap de façon temporaire ou permanente. 15 % de la population en France est confrontée à une situation de handicap de façon temporaire ou permanente.

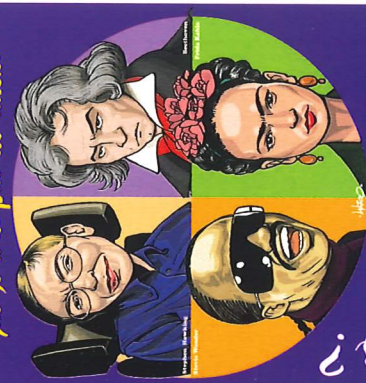
YA FOUEI

Handicap visuel

- 7 - Combien de personnes sont-elles en situation de handicap en France ?
☐ 5 millions
☐ 10 millions
☐ 12 millions
- 8 - A quel âge Louis Braille a-t-il inventé le système de lecture qui porte son nom ?
☐ 15 ans ☐ 22 ans
☐ 37 ans
- 9 - Les personnes déficientes visuelles ne vont pas au cinéma et ne regardent jamais de films.
☐ Vrai
☐ Faux

C'est pas... HANDICAP

parce que j'ai un
que je n'ai pas de talent



De nombreuses personnes très célèbres sont porteuses de handicap. C'est par exemple le cas de l'astrophysicien américain Stephen Hawking, atteint de la maladie de Charcot qui était en fauteuil roulant et contraint de s'exprimer via un ordinateur. C'est également le cas de l'artiste mexicaine Frida Kahlo, qui, atteinte de polio devait rester alitée et peignait la plupart de ses tableaux en position allongée. Dans la section musique, les exemples sont également très nombreux, on pense bien sûr au musicien américain Stevie Wonder (aveugle) ou au compositeur Beethoven (sourd). Vincent Van Gogh, l'un des plus grands peintres de tous les temps, souffrait de maladie mentale (schizophrène et bipolaire).

YA FOUEI

Handicap Invisible

- 11 - Qu'est-ce qu'un handicap invisible ?

- 12 - 1,3 million de travailleurs sont reconnus handicapés. Parmi eux, quel pourcentage est atteint d'un handicap non visible ?
☐ 30 % ☐ 52 % ☐ 80 %
- 13 - Qu'est-ce que la dyslexie ?
☐ Un handicap où on ne peut compter que jusqu'à dix
☐ Une période de l'adolescence où on se laisse aller
☐ Un trouble de la lecture et du langage écrit plus ou moins prononcé.

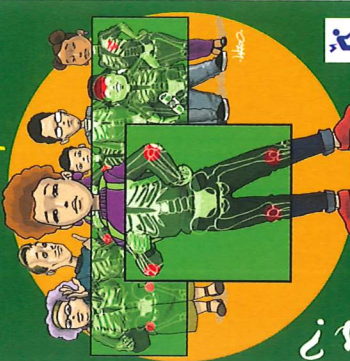
association:
YA FOUEI

Le Quiz

Talents et Handicap

- 10 - Quels sont les talents de ces célébrités porteuses de handicap ?
☐ Stevie Wonder
☐ Stephen Hawking
☐ Frida Kahlo
☐ Beethoven
☐ Vincent van Gogh
- ☐ Astrophysicien
☐ Peintre
☐ Musicien - chanteur
☐ Peintre
☐ Compositeur

C'est pas... HANDICAPS



L'INSEE estime que 80 % des handicaps sont invisibles. On parle de handicaps invisibles car les situations de handicap ne sont pas immédiatement perceptibles et sont donc souvent mal identifiées par l'entourage qui ne comprend pas les difficultés que la personne peut rencontrer sur des tâches simples. Elles peuvent donc s'ajouter pour la personne des difficultés à se faire reconnaître par l'entourage comme ayant un handicap. Il faut faire attention à ne pas confondre les déficiences avec des traits de caractère d'expression passagère (impulsivité, colère, etc.). Les handicaps invisibles sont très divers (physique, cognitif, sensoriel et psychique).

YA FOUEI